



Martin Yves

Réunion du 19 Octobre 2017 De 19h00 à 21h00

Objet : Comité de quartier Ramassiers-Cabirol – Assemblée plénière

LECLERCQ Agnès GAZZETTA Serge BESSE Jean-François **MULLER Caroline PEBAY Arnaud MARTINEZ Linda** JOUVE Fabien PIANCA Gérard **BERAULT Monique MACE Gilberte RAYNIER** Isabelle **BERTHOLLET Claude ESTIENNE Arnaud DILEWSKY Thibaud**

Lieu: ECOLE LUCIE AUBRAC

MARTINEZ Juvenal NOU Roger

DARNAUD Gilles CORBI Christophe SIMION Arnaud **CASALIS Laurence MOURGUE** Josiane MENEN Délio

BERTRAND Marie-Odile

Excusés:

PARTICIPANTS:

INTRODUCTION de M. Gilles DARNAUD, Conseiller Municipal

M. Gilles DARNAUD ouvre la séance avec la présentation du cadre de fonctionnement :

« Nous nous retrouvons dans le cadre de la troisième séance plénière du comité de quartier Ramassiers-Cabirol. De la même façon que lors des précédentes séances plénières, je tiens à rappeler quelque peu le cadre de notre rencontre, tout en précisant que ce cadre n'a pas vocation à contraindre, mais au contraire, à permettre à chacun d'exprimer ses idées en respectant un temps d'échange adapté à l'écoute.

En ce qui concerne la temporalité, nous proposons un format de rencontre d'une heure et demi qui pourra éventuellement se prolonger un peu si nous n'avions pas tout à fait terminé dans les temps. Il est également important de rappeler que les comités de quartier ne sont pas des instances partisanes, syndicales ou prosélytes. Elles puisent leur inspiration dans les valeurs républicaines, laïques, citoyennes et de respect de la parole de l'autre. Dans ce cadre, et celui du respect des règles de bienséance, considérons que nous pouvons tout nous dire.

Je tiens à rappeler la création le 16 janvier 2016 des comités de quartier, Ramassiers-Cabirol, Pigeonnier, Centre.

De plus, depuis peu, (le 17 octobre dernier) ils ont été rejoints par les suppléants qui participeront aux commissions thématiques de leurs comités de quartier.

Nous demanderons aux différents intervenants de bien vouloir se présenter lorsqu'ils prendront la parole. La présentation sera accompagnée d'une projection qui exposera les différents travaux des commissions déjà réalisés et à venir. Je laisse la parole à M. Yves MARTIN qui co-animera la séance à mes côtés. »

L'ordre du jour

- Présentation des projets et questions travaillés au sein des 4 commissions
 - 1- Commission Communication
 - 2- Commission Transport Mobilité Accessibilité
 - 3- Commission Lien Social-Animation-Culture
 - 4- Commission Tranquillité Publique
- Questions diverses et échanges avec la salle

RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNICATION: Monsieur Yves MARTIN

<u>Flyer</u> de présentation du comité de quartier <u>Ramassiers-Cabirol</u>



Avril 2017, un flyer représentant le comité de quartier a été créé. Les membres du CQ ont distribué le flyer dans le périmètre Ramassiers-Cabirol pour informer et être identifiés auprès des habitants.

Flyer Fêtes des voisins



Avril 2017, information et distribution auprès des riverains de la manifestation à venir « Fête des voisins », évènement organisé par le CQ qui s'est déroulé le 19 mai dernier.

Projet 2018

- Réalisation d'une page <u>Facebook</u>
 Comité de Quartier Ramassiers Cabirol
- Amélioration du traitement des mails/courriels
 Reçu sur l'adresse du comité de quartier
 ramassiers-cabirol@quartiers-colomiers.fr
- Refonte du site internet des comités de quartiers
- Communication Fête des Voisins 2018

<u>Compte Facebook</u> → M. Gilles DARNAUD, propose au comité de quartier de se réunir avec les cinq autres comités en commission inter-comités de quartier relative à la commission communication afin de partager les éléments permettant la création de celle-ci. Le Directeur du Service Communication de la ville accompagnera ces travaux.

<u>Mails/courriels</u> → Les membres du CQ vont travailler à l'amélioration du traitement et l'analyse des réponses à apporter aux citoyens, une réflexion doit être menée, par exemple, sur la mise en place de chartes d'utilisation.

Refonte du site internet de la ville \rightarrow M. Yves MARTIN indique que la Municipalité va procéder à une refonte du site internet de la ville. Actuellement, une enquête est en cours permettant de donner votre avis et apporter des idées pour faire évoluer le site.

M. Gilles DARNAUD, rappelle qu'en 2004, alors qu'Internet grand public était en plein essor, la commune en était déjà à la deuxième version de son site. Aujourd'hui, plus de 43 000 internautes s'y connectent chaque mois. Il apparaît nécessaire de conduire une refonte du site Internet de la commune afin de s'adapter aux dernières évolutions technologiques.

Afin d'associer les Columérines et les Columérins au projet, il a été proposé aux membres des Comités de quartier de constituer un groupe de travail sur le sujet et de participer aux réflexions portées par la commune à double titre :

- En leur qualité d'utilisateurs
- En leur qualité de membres du CQ afin de construire ensemble le futur site Internet des Comités de quartier

En complément de la première réunion d'information et de collecte des avis utilisateurs, les membres seront conviés à un prochain temps de travail en présence de l'assistance à maîtrise d'ouvrage le mardi 7 novembre 2017 à 15h45 au pavillon Blanc.

<u>Communication de la fête des Voisins 2018</u>→Les membres du CQ souhaitent remettre en place une communication efficace pour que les citoyens soient informés suffisamment tôt des évènements.

Pour clore le point communication, nous avons mis à disposition un cahier pour donner vos avis, remarques ou adresses pour nous permettre de vous recontacter.

Mobilier Urbain → Mme Laurence CASALIS, Adjointe au Maire déléguée à la Rénovation Urbaine, à l'Urbanisme, à l'Habitat et à l'Environnement, indique que la ville a mis en œuvre des moyens de communication tels que les panneaux lumineux et les panneaux d'affichages semblables à celui de la place du Languedoc. Dans le cadre du renouvellement du marché de mobilier urbain, un redéploiement global des mobiliers d'affichage libres, des journaux électroniques et des colonnes d'information culturelle est à l'étude.

Les journaux électroniques accueilleront la communication des comités de quartiers. Les membres du CQ ont été sollicités pour définir ensemble l'implantation de ces mobiliers. Ces derniers se sont positionnés en faveur d'une implantation sur l'Esplanade des Ramassiers.

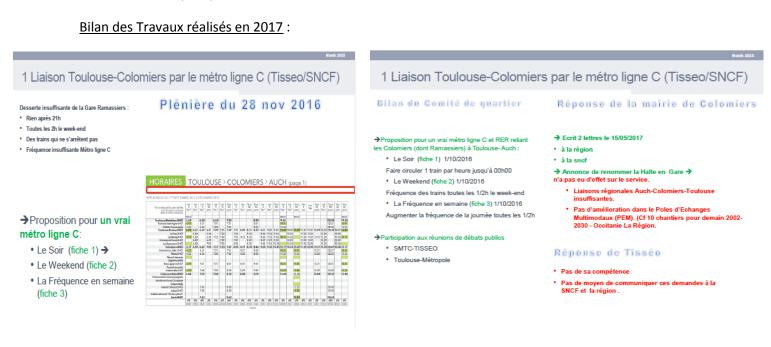
<u>Présentation Pictogramme</u> → M. Gilles DARNAUD, rappelle que les membres du CQ avaient sollicités le service Communication afin de créer un pictogramme représentant le patrimoine de son territoire soit le château de l'Armurier et du Cabirol ; voici la présentation du pictogramme représentant le CQ Ramassiers-Cabirol.



RAPPORT DE LA COMMISSION TRANSPORT MOBILITÉ ACCESSIBLITÉ : Madame Agnès LECLERCQ et Monsieur Serge GAZETTA

Madame LECLERCQ indique que cette commission travaille sur un certain nombre de sujets :

- Halte des Ramassiers
- Ligne TISSEO
- Réseau cycle/piéton



1- TRANSPORT//LIGNE C

Pour développer la ligne de train, la commission souhaite proposer différentes fiches projets citées ci-dessus.

Les membres de la commission ont participé aux différentes réunions publiques organisées par SMTC-TISSEO, Toulouse Métropole pour favoriser l'émergence du sujet.

Aussi Mme le Maire, Karine TRAVAL-MICHELET a saisi par courrier en mai dernier les autorités organisatrices des transports que sont le SMTC TISSEO et la SNCF.

Cette année, il avait été évoqué la transformation de la halte des Ramassiers en Gare, à ce jour aucun changement n'est à noter.

Concernant le trajet régional (au grand étonnement du comité), La Région a communiqué un document intitulé « pôle des champs multimodal », qui n'évoque pas le sujet de la liaison jusqu'à Auch.

SMTC-TISSEO souligne qu'ils ne peuvent pas relayer cette demande auprès de la SNCF indiquant que cela ne relève pas de leurs compétences.

1 Liaison Toulouse-Colomiers par le métro ligne C (Tisseo/SNCF)

Perspective du comité de quartier pour 2018

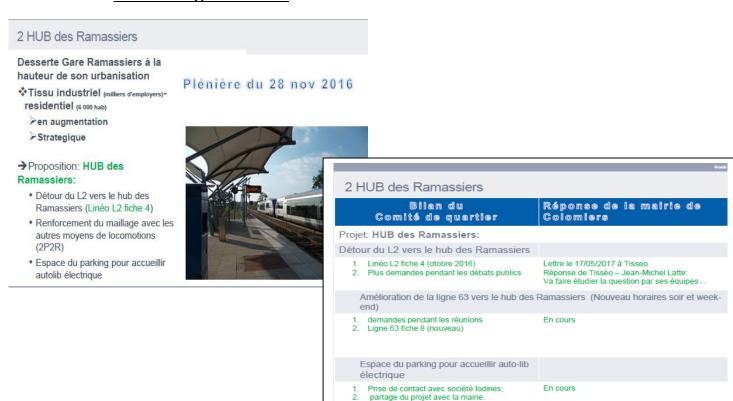
Programmer une rencontre avec la SNCF, la région et le comité de quartier

Est-ce que la mairie veut participer ?

Attente des réponses aux courriers de la mairie par

- Région
- SNCF

2- TRANSPORTS//SMTC-TISSEO



Renforcement du maillage avec les autres moyens de locomotions (2P2R)

Voir la présentation sur les déplacements doux

Les membres de la commission proposent différentes fiches cité ci-dessus :

- la fiche 4 fait état du L2 réseau TISSEO, qui dessert très tardivement la gare,
- La fiche 7 concerne la ligne 63 qui ne dessert pas en soirée et le week-end.

Espace parking pour accueillir auto-lib électrique :

Les membres du comité indiquent que d'autres moyens de transport pourraient être étudiés à la gare des Ramassiers, le comité de quartier a été sollicité par un prestataire de la location de voitures électriques « IODINES »

M. Gilles DARNAUD indique qu'à avec des membres du comité de quartier, lors de discussions ils avaient évoqué l'opportunité d'implanter une aire de co-voiturage à la halte des Ramassiers, il propose de se rapprocher du service communication pour savoir s'il est possible d'intégrer le co-voiturage sur le site de la ville de Colomiers.

Perspective du comité de quartier pour 2018

Inauguration de l'arrêt du Linéo 2 à la gare des Ramassiers ou du service Week end et soirée de la ligne 63

Navettes Ramassiers-Cabirol lors des manifestations du centre ville

Développer le hub des Ramassiers:

• Ex: les Voitures électriques sur Parking de la gare des Ramassiers

3 Réseau bus Intracommunal Colomiers

Plénière du 28 nov 2016

Etat des lieux:

- Arret L2 tres loin (1 à 2 km à pied le soir de nuit)"
- · Aucun bus le dimanche
- Le bus circulaire « 150 » ne passe pas aux Ramassiers ni au Cabirol
- Ligne 32 ne dessert pas la Zone Sud des Ramassiers
- Ligne 32 fréquence, amplitude insuffisantes (non disponible le dimanche)

Propositions:

Améliorations ligne 32:

- Capacité,
- · Fréquences,
- · Desserte geographique
- Amplitude horaire de disponibilité

4 Réseau bus Intracommunal Colomiers

Bilan du Comité de quartier

Amélioration de la ligne 32 et 63

- Fréquences,
- Desserte geographique plus directe
- · Amplitude de disponibilité
- Capacité

Evoqué par la maire lors des réunions publiques

Améliorations ligne 32 → en cours

Réponse de la mairie de

Colomiers

- Connection Lineo 2 à la halte → ?
- Améliorations ligne 63→ ?

Demande soutenue par le Comité de quartier à chaque réunion et à travers des fiches projets:

• Fiche N°7 ligne 63 20/09/2017

Intervention d'un citoyen :

En ce qui concerne les collégiens de Jean-Jaurès ainsi que les lycéens de Victor Hugo, le L2 dessert-il les arrêts à proximité de ces deux établissements ?

Mme Agnès LECLERCQ indique qu'il passe à proximité de la gare des Ramassiers.

M. Serge GAZZETTA (en ce qui concerne la modification de la desserte L2), indique avoir transmis une demande de modification du trajet de la ligne.

Après réflexion les membres du comité pensent qu'il serait plus avantageux qu'il y est une modification de la ligne 63 même si nous souhaiterions aussi la modification du L2, celui-ci permettrait un bon maillage avec la ville et éventuellement relier le L2/L3 avec un passage le soir/et week-end.

M. Serge GAZZETTA, sur le développement du réseau bus et ces problématiques liées à la desserte de la ligne 32/63, fréquence, amplitude horaire, de capacité d'accueil, de disponibilité indique qu'une demande a été transmise à la Municipalité pour une amélioration de la ligne 32.

Mme Laurence CASALIS, Adjointe au Maire déléguée à la Rénovation Urbaine, à l'Urbanisme, à l'Habitat et à l'Environnement, concernant la demande de mettre en place un bus de plus grande capacité d'accueil de la ligne 32, le SMTC-TISSEO a répondu favorablement et a réalisé le changement.

De plus, des courriers ont été transmis par Mme le Maire au service compétent de STMC-TISSEO; des premières réponses nous ont été adressées nous indiquant qu'une analyse est menée et confirme que le réseau LINEO étant une strate du réseau structurant, toute modification de cette offre ne peut être considérée qu'à l'aune des enjeux de déplacements de l'ensemble du secteur considéré.

Le SMTC s'est fixé comme enjeu majeur l'organisation du réseau la cohérence entre urbanisme et transport. Cette demande sera intégrée aux différentes études et réflexions d'aménagement du réseau en cours.

Le STMC-TISSEO se rapprochera également de la ville de Colomiers afin de compléter les éléments qui sont en sa possession: localisation des emplois attendus, volume de salariés considéré, phasage d'arrivée des emplois sur la ZAC, etc...

Aussi au regard de l'arrivée de la 3^e ligne de métro qui va être construite à Colomiers, deux stations de métro la première à Airbus, après étude le SMTC-TISSEO a validé la seconde à la gare de Colomiers, de plus la ligne sera en souterrain à horizon 2022.

3 Réseau bus Intracommunal Colomiers

Perspective du comité de quartier pour 2018

Ligne 63: Renforcement de l'amplitude horaire, afin de relier Linéo 2 et Linéo 3:

- Week-end
- Soir

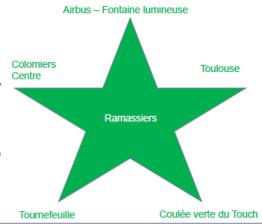
Ligne 32: Livraison de la nouvelle Ligne 32 "améliorée"

3- RÉSEAU PIETONS-CYCLES

4 Liaison piétons-cycles-pour mémoire

- · Etat des lieux:
 - · Liaisons existantes discontinues.
 - · Fortes demandes, avec accidents
 - Disparité sur les gabarits des pistes
- · Propositions:
 - · Liaisons intercommunales
 - · Liaison activités
 - Zone Airbus: Réaliser la liaison fontaine lumineuse/ramassiers (POINT NOIR), (permettant complexe Capitany)
 - · Mairie et centre ville
 - Ecoles, Collèges
- · Liaison interne quartier
 - Finaliser et légaliser la piste cyclable du boulevard Ingres.
- · Liaisons Sport&Loisirs&Culture
 - Parcs Armurié&Cabirol, Parc Duroch
 - Coulée verte du Touch
 - Zone verte du Bassac

Plénière du 28 nov 2016



Capacité d'accueil de la ligne 32

4 Liaison piétons-cycles

Bilan du Comité de quartier

Renforcement des liaisons douces

- Terminer le réseau structurants des ramassiers :
 - · Bvd Ingres,
 - Bvd de <u>l'Europe</u>
- Réaliser l'aménagement:
 - Bvd Georges <u>Sand</u>
 - Bvd Paul <u>Valéry et raccordement au Lot.</u> Vignes
 - Sécurisation des accès à l'école Lucie Aubrac: <u>Allée Georges Brassens</u> et <u>Chemin</u> de la Pujouane
- · Accès à Airbus
 - 1. Lettre pour l'avenue Georges Sand
 - Participation à des réunions de futurs aménagements cyclables
 - Réunion avec Toulouse Métropole

Réponse de la mairie de Colomiers

- BD Ingres proposition de signalétique horizontale → en projet
- BD de l'Europe → partiellement réalisé
- Aménagement du bd Georges Sand → e cours
- Piste Paul Valery planifié en 2018
- Présence d'un agent pour la sécurisation piétons (écoles Lucie Aubrac) → en cours

M. Serge GAZZETTA indique que l'an dernier le comité de quartier avaient constaté qu'ils y avaient beaucoup de discontinuités et de disparités concernant les liaisons internes et externes à la ville. Le bilan est le suivant, renforcement des liaisons douces, terminer le réseau structurant tels que le BD de l'EUROPE qui va vers la Halte des Ramassiers, BD INGRES liaison en face du groupe scolaire Lucie Aubrac.

Les membres du comité de quartier ont transmis une demande concernant l'aménagement en réseau cycle-piéton du BD Georges Sand, des travaux viennent de débuter. Réalisation en 2018 de l'aménagement Paul Valéry qui va relier BD Georges Sand

Mme Josiane MOURGUE, Conseillère Déléguée à l'Environnement :

Aménagement bd Georges Sand, la Municipalité, le comité de quartier et l'association 2P2R ont travaillé tous ensemble afin que ces travaux puissent aboutir. Initialement il était prévu une piste cyclable en site propre sur la partie ouest (de la Gare jusqu'au passage de la voie ferrée) cela n'a pas été possible; Toulouse Métropole a prévu un aménagement en neutralisant une voie de circulation sur la partie nord tout le long du groupe scolaire LAMARTINE, une voie mixte qui sera délimitée par un séparateur de voie centrale et un marquage au sol.

Les travaux viennent de débuter, la fin est prévue pour décembre 2017. En ce qui concerne la partie plus à l'est, réalisation d'une piste cyclable avec un trottoir, fin des travaux prévus pour la fin de l'année également.

De plus, OPPIDEA, gestionnaire de la ZAC des Ramassiers, réalisera les travaux de liaison Paul Valéry au premier semestre 2018 avec un tracé qui passerait vraisemblablement par les bois.

Cette année dans le quartier il y a eu la réalisation de la piste cyclable le long de la rocade Arc en Ciel qui est une liaison intercommunale qui permet de relier Tournefeuille vers la ZAC de saint Martin du Touch. Nous savons qu'il reste encore des discontinuités cela s'explique souvent avec des réalisations de ZAC et des modifications des voiries.

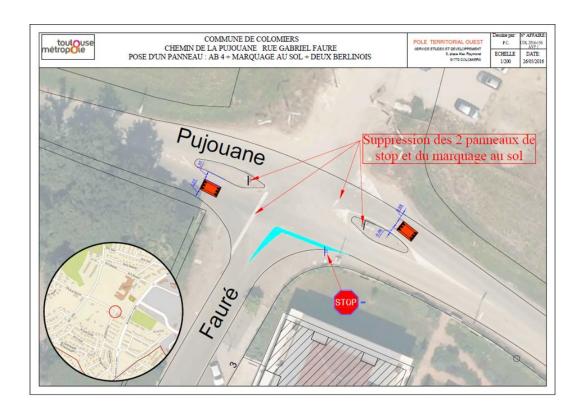
Question d'un citoyen:

Carrefour chemin de la PUJOUANE, la Municipalité a-t-elle envisagé une sécurisation au droit du passage des riverains allant vers le groupe scolaire Lucie Aubrac ?

Mme Laurence CASALIS, Adjointe au Maire déléguée à la Rénovation Urbaine, à l'Urbanisme, à l'Habitat et à l'Environnement,

Suite aux constatations d'usages déviants au droit de ce carrefour, il s'avère nécessaire de sécuriser l'accès à l'allée Gabriel FAURE et chemin de la PUJOUANE. Ci-dessous, le schéma transmis par Toulouse Métropole qui permet de rendre ce carrefour moins accidentogène cumulée à une visibilité confortable pour les usagers arrivants de G. FAURE,

La mise en place d'une bande stop (signalisation de police verticale et horizontale) sera située à la sortie de l'allée G. FAURE au regard de son caractère tertiaire avec un trafic quantitativement moins important, ce tronçon sera réalisé prochainement.



Question d'un citoyen:

Route de Tournefeuille, passage George Brassens des ralentisseurs sont posés aux abords du passage piéton; ceux-ci n'empêchent pas la vitesse excessive des véhicules, causent beaucoup de nuisances pour les habitations à proximité. Sur quels critères définissez- vous la pause des ralentisseurs?

Mme Laurence CASALIS, Adjointe au Maire déléguée à la Rénovation Urbaine, à l'Urbanisme, à l'Habitat et à l'Environnement, fera le relai auprès des services compétents, les réponses seront rapportées au comité de quartier.

M. Gilles DARNAUD souligne qu'une demande qui relève du même constat a été transmise (Fiche projet 9// Sécurisation passage piéton-Halte des Ramassiers D82) au service Démocratie Locale, la Municipalité a demandé au gestionnaire de voirie Toulouse Métropole d'étudier la possibilité d'implantation de séparateurs de voie afin d'éviter que les automobilistes ne shuntent les coussins berlinois et soient contraints de ralentir.

Perspective du comité de quartier pour 2018

Respect du cahier des charges de la ZAC des Ramassiers: terminer le réseau structurant. Zone « accidentogène »

Piste Paul Valéry et sa liaison au lotissement des vignes (Nouvelle Fiche 10, 17Octobre 2017)- Zone « accidentogène »

Créer des liaisons de bout en bout entre les centres d'activités et vérifier leur continuité

Enlever la separation bétonnée au milieu de la chaussée sur la <u>Rue Etienne</u>
<u>Colongues et chemin de la Nasque</u> (Nouvelle fiche N°11 17 octobre 2017) - Zone
« accidentogène »

4 Bvd de l'Europe: Respecter cahier des charges de la ZAC des Ramassiers: terminer le réseau structurant



4 Bvd Ingres: Respecter cahier des charges de la ZAC des Ramassiers: terminer le réseau structurant



M. Serge GAZZETTA, rappelle les perspectives pour 2018, ainsi qu'un point que le comité souhaite voir aboutir :

Le bd INGRE est actuellement un espace partagé, nous souhaiterions que le cahier des charges soit respecté de la même manière où l'espace est bien partagé le long du Bd de l'Europe; le comité de quartier souhaitaient la transformation de la piste actuelle en piste cyclable.

Mme Josiane MOURGUE, Conseillère Déléguée à l'Environnement :

La réalisation d'une piste cyclable et d'un trottoir en cycle propre demande des aménagements spéciaux; nous devons suivre la législation en la matière n'autorisant pas ce type d'aménagement dans le cas cité. Dans le cas où nous disposons actuellement d'un espace il très difficile de défendre ce projet auprès de Toulouse Métropole sachant qu'il existe déjà cet équipement. Toulouse Métropole, lors d'une visite sur site, propose d'effectuée un marquage au sol complémentaire (mise en œuvre fin 2017).

M. Serge GAZZETTA rappelle que cet aménagement incombe à Oppidéa aménageur de la ZAC et non Toulouse Métropole.

Intervention d'un citoyen :

J'emprunte cette voie à pied, des cyclistes roulent à vive allure je me suis fait bousculer à plusieurs reprises, que doit faire le riverain dans ce cas de figure ?

Mme Laurence CASALIS, Adjointe au Maire déléguée à la Rénovation Urbaine, à l'Urbanisme, à l'Habitat et à l'Environnement, concernant la demande d'enlèvement des séparateurs de voies à la Rue Etienne COLONGUE et chemin de la NASQUE.

Aucune modification ne sera apportée en plus de l'installation des séparateurs actuels, cette voie n'est plus calibrée et ne doit pas être empruntée par les cyclistes qui doivent emprunter les passages malins pour leur sécurité, ces séparateurs ont été mis pour protéger et empêcher les doublements de véhicules lors des passages des bus à savoir aussi que cette voie est interdite aux poids lourds.

Mme Marie-Odile BERTRAND:

Il y quelque années les cyclistes pouvaient emprunter des passages tels que celui des ALPILLES et avenue de COURNAUDIS, pouvez-vous m'indiquer pourquoi une bande cyclable n'a pas été réalisée ?

Mme Laurence CASALIS, Adjointe au Maire déléguée à la Rénovation Urbaine, à l'Urbanisme, à l'Habitat et à l'Environnement, informe que la route n'est pas calibrée pour effectuer les travaux.

5 Retour sur le fonctionnement general du comité de quartier Sud-Est: Axe d'améliorations

- La communication est lente (6mois d'attente pour traitement interne), nous souhaiterions avoir un peu plus de reactivité (3mois maximun)
- Revue du plan d'action systematique à chaque plénière .
- Mise en place d'une Commission Lien Social

RAPPORT DE LA COMMISSION LIEN SOCIAL-ANIMATION-CULTURE: Monsieur Gérard PIANCA

Cette commission va permettre de produire du lien social, créer des évènements pour amener les riverains du quartier à se connaître, se rencontrer et leur donner envie de venir et de s'impliquer dans la vie du quartier. Aussi le comité souhaite élargir la commission lien social

Le premier évènement organisé par le comité de quartier fût la fête des voisins le 19 mai dernier, les membres tenaient à remercier tous les participants à cette soirée.

Action 2017: Fête des voisins le 19 mai 2017





- Jeux pour enfants et atelier maquillage (gratuits)
- Apéritif offert par Carrefour Market
- Repas partage: chacun amène son pique-nique ou restauration sur place à la brasserie l'Armurier* (inscription 05 61 50 51 65)
- Concerts par le Jazz-band « Ti-Tat Band », et le quintet du Conservatoire de Colomiers (25 musiciens)
- Démonstrations de danse par les associations
- « Danse Country » et « Rêve de Danse »





Au-delà de la fête des voisins, le Comité de quartier n'a pas pour vocation d'être un « comité des fêtes » bis ni de dupliquer les actions de la maison citoyenne.

Notre rôle n'est pas de multiplier l'organisation d'évènements mais d'encourager et soutenir l'émergence des initiatives d'animation dans le quartier. De plus nous souhaiterions faire un appel à idées, et aider à leurs réalisations.

Nous souhaitons faire émerger des personnes, bénévoles, prêtes à travailler ensemble pour réaliser des actions, des évènements qui permettraient de créer du lien et de l'animation dans le quartier.

Le comité de quartier pourra apporter son aide, faire le lien avec la Mairie pour obtenir les ressources nécessaires, (un peu de budget).

Quelles propositions pour l'année 2018 ?

- Renouveler et pérenniser la Fête des voisins (la date nationale 25 mai 2018)
- Mettre en place une « Boite à livres »
- A court terme (quelques idées à décider rapidement pour bénéficier du budget 2017 restant)
 - Galette des rois ?: fin janvier, au centre du Cabirol ou à la maison citoyenne. (Formule à définir).
 - Karaoké?
 - Autre?
- Au-delà nous souhaitons recueillir les idées & suggestions & besoins des habitants et créer ensemble d'autres animations tous domaines: convivialité, échanges, partage, culture développement durable, école, etc....
- En particulier nous souhaitons promouvoir & réaliser des actions pour les ados.

Ces projets sont de premières propositions que nous souhaiterions développer auprès des habitants du guartier, nous portons une attention plus particulière à la réalisation d'actions vers les ados.

Mme Pauline BONILLA, indique que la maison citoyenne des Ramassiers propose une animation vers les ados, le 03 novembre prochain, elle aura pour thème un film débat.

RAPPORT DE LA COMMISSION TRANQUILITE PUBLIQUE: Madame Linda MARTINEZ

L'objectif de La commission Tranquillité Publique est de travailler sur la sécurisation des riverains du quartier Ramassiers-Cabirol.

Être force de proposition pour l'amélioration de la sécurité, de la circulation et des stationnements. Être à l'écoute des riverains sur toutes les questions relatives à la Tranquillité Publique et au bien vivre ensemble.

Les actions que nous avons menées en 2016.

Occupation illégale du parking Halte des Ramassiers :

Lors de cette rencontre il avait été demandé à la ville de Colomiers de sécuriser l'accès au parking de la halte des Ramassiers afin d'éviter l'occupation illégale du domaine public.

La municipalité a fait le nécessaire, suite à cela en décembre dernier des longrines en béton et une barrière d'accès au parking ont été posées.



Les actions que nous avons menées en 2017

Stationnement, circulation Esplanade des Ramassiers

Suite aux incivilités des usagers se garant en face des stationnements en épis, gênant la circulation aux abords de l'Esplanade des Ramassiers, les membres ont fait relai de ces problématiques à la ville de Colomiers.

La Mairie a fait le nécessaire afin que les véhicules mal garés soient verbalisés.

<u>Intervention d'un citoyen</u>:

Ne peut-on pas limiter le temps de passage sur les zones bleues ?

Coussins berlinois, Chemin de COURNAUDIS

Les riverains du quartier ont fait part au comité des nuisances sonores liées à la présence de coussins berlinois. Ceux-ci ont été déposés en juin 2017.

Tronc d'arbre allée Paul VALÉRY

Le comité de quartier a été informé qu'un tronc d'arbre tombé dans le virage de l'allée Paul Valéry était très dangereux pour les automobilistes, après en avoir informé la Mairie, celui-ci a été enlevé en juillet dernier.





Nouvelles Préconisations

- Parking groupe scolaire Lucie Aubrac
- Sécurisation carrefour PUJOUANE/Gabriel FAURE
- Stationnement g\u00e9nant bd Georges BRASSENS
- Éclairage publique au droit des aires piétonnes
- Extension de la vidéo-protection (quand, les lieux)
- Dépôt d'ordure sauvage sur l'espace récup-verre et récup-vêtement.

Question d'un citoyen:

Concernant la vidéo-protection, le quartier des Ramassiers sera-t-il équipé de caméra ?

M. Gilles DARNAUD : nous ne savons pas à l'heure actuelle quels seront les lieux d'implantation des caméras.

Question d'un citoyen:

Dans notre quartier pendant la période estivale nous avons subis plusieurs cambriolages, pouvonsnous avoir un état des délits sur le quartier ?

Question d'un citoyen:

Souvent lors de nos promenades, on se fait agresser par des chiens non tenus en laisse, pouvez-vous me dire quelle est la réglementation en la matière ?

Mme Laurence CASALIS, Adjointe au Maire déléguée à la Rénovation Urbaine, à l'Urbanisme, à l'Habitat et à l'Environnement, en réponse à votre question la loi stipule que les propriétaires des chiens ont pour obligation de les tenir en laisse.

M. Gilles DARNAUD répond qu'il y aura des éléments de réponse lors de la prochaine rencontre et clôture la séance à 21h00.